

Limited Lifetime Warranty - Sinks

Garantie à vie limitée - Éviers

Bristol Sinks Inc. hereby warrants to the original consumer that this product shall be free from defects in materials and workmanship throughout its lifetime provided that the following conditions have been met:

- The product has been installed by professional installers who are sufficiently trained to competently complete such installations;
- Installation has been in accordance with Bristol's Installation Guide within a home or other residential setting and damage has not been incurred through misinstallation or modification of the product, or through the negligence or willful actions of the installer;
- Failure of, or damage to the product is not occasioned or contributed to by misuse, abuse, modification, failure to maintain or clean the product, (or the use of corrosive or other cleaning agents or chemicals which mar the finish) or by denting of the product through impact while in service;
- Damage to the product is not caused by improper shipping, packaging, or handling, use of replacement parts not provided or approved by Bristol, or arising from environmental causes beyond the control of Bristol.

If, when presented with proof satisfactory to Bristol that both the product is defective, and that the claimant is the original consumer, Bristol will provide new product of the same, or of equivalent design and value, as determined by Bristol. Bristol Sinks Inc. reserves the right to inspect all product for defects prior to meeting its warranty commitment herein. This lifetime limited warranty shall not extend to commercial installations, or uses, or to residential installations where the product has been subjected to uses beyond those normally undertaken within a home environment. Normal wear and tear, (including scuffs and scratches while in service) shall not be included within this warranty. This is a product warranty only. Bristol Sinks Inc. shall not be responsible for consequential or incidental damage occasioned to counters, tile, marble or other contiguous surfaces through removal of defective product or during reinstallation of replacement product, or for labour or other incidental costs and outlays associated with any of the removal, or reinstallation of product, or its return to Bristol. Further, Bristol shall not in any manner be liable, or responsible for postage or shipping costs associated with product returns. Bristol Sinks Inc. assumes no liability what-so-ever with respect to compliance with Building Code or Plumbing Code requirements in any jurisdiction where product is, or is intended to be installed and all such compliance matters shall be the responsibility of the consumer, or consumer's installer. This warranty represents the complete liability of Bristol Sinks Inc. to the original consumer and shall not extend to protect the interests of any party in addition to, or subsequent to the original consumer herein. Further, it shall apply only with respect to the original installation immediately after purchase from Bristol, and not to any subsequent installation. This warranty gives the original consumer specific legal rights. So far as permitted by law, it represents the only warranty provided by Bristol, and where permitted by law, supercedes and replaces any warranties under applicable legislation, including any statutory warranties of merchantable quality or fitness for a particular purpose.

Warranty Contact Information: For warranty service, the original consumer should provide claim information directly through Bristol Sinks Inc. together with original proof of purchase documentation.

Coordonnées de la garantie: Pour le service de garantie, l'acheteur original doit fournir les informations concernant la demande directement auprès de Bristol Sinks Inc. avec les preuves d'achat originales.

Bristol Sinks Inc. garantit, par la présente, à l'acheteur original que ce produit est exempt de défauts de matériaux et de fabrication pendant toute sa durée de vie, à condition que ce qui suit ait été respecté:

- Le produit a été installé par des installateurs professionnels ayant les compétences requises pour effectuer correctement ces installations.
- L'installation a été conforme au Guide d'installation de Bristol dans une maison ou tout autre cadre résidentiel, et aucun dommage n'a pas été commis suite à une installation défectueuse ou une modification du produit, ou par la négligence ou des actions volontaires de l'installateur.
- La défaillance, ou les dommages au produit ne résultent pas ou ne découlent pas d'une utilisation inappropriée, d'un abus, d'une modification, d'un manque d'entretien ou de nettoyage du produit (ou de l'utilisation de détergents ou de produits chimiques corrosifs ou autres qui abîment la surface) ou de bosselures sur le produit dues à des chocs pendant l'utilisation.
- Les dommages au produit ne sont pas causés par une expédition, un emballage ou une manutention inadaptes, par l'utilisation de pièces de rechange non fournies ou approuvées par Bristol, ou ne découlent pas de causes environnementales hors du contrôle de Bristol. Si une preuve satisfaisante du produit défectueux est présentée à Bristol et que le demandeur est bien l'acheteur original, Bristol fournira un nouveau produit identique ou de conception et de valeur équivalentes, à sa seule discrétion. Bristol Sinks Inc. se réserve le droit d'inspecter tout le produit pour déceler les défauts avant d'honorer son engagement de garantie, tel que défini ici.

Cette garantie à vie ne s'étend pas aux installations ou utilisations commerciales, ou aux installations résidentielles où le produit a été utilisé au-delà de ces fonctions normalement entreprises dans un environnement familial. L'usure normale (y compris les éraflures et rayures pendant l'utilisation) ne sera pas incluse dans cette garantie. Ceci est une garantie de produit seulement. Bristol Sinks Inc. ne sera pas responsable des dommages consécutifs ou accidentels occasionnés aux plans de travail, aux carreaux, au marbre ou aux autres surfaces contiguës lors du retrait du produit défectueux ou pendant la réinstallation du produit de rechange, ou pour les coûts de main-d'œuvre ou autres coûts et dépenses accessoires liés à tout retrait, réinstallation de produit, ou renvoi à Bristol. De plus, Bristol ne sera en aucune manière redevable ou responsable des coûts d'affranchissement ou d'expédition associés au retour de produits. Bristol Sinks Inc. n'assume aucune responsabilité de quelque sorte quant à la conformité aux exigences du Code de construction ou du Code de plomberie dans n'importe quelle juridiction où le produit est, ou doit être installé, et toutes ces questions de conformité seront la responsabilité de l'acheteur ou de son installateur. Cette garantie représente l'entière responsabilité de Bristol Sinks Inc. envers l'acheteur original et ne s'étendra pas pour protéger les intérêts de tiers en plus, ou au-delà de l'acheteur original, tel que défini ici. En outre, elle devra uniquement s'appliquer à l'installation originale, immédiatement après l'achat auprès de Bristol, et non à toute installation ultérieure. Cette garantie confère à l'acheteur original des droits légaux spécifiques. Dans la limite autorisée par la loi, elle représente la seule garantie fournie par Bristol, et lorsque la loi le permet, remplace toutes les garanties en vertu de la législation applicable, y compris toutes les garanties réglementaires de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier.